

HONORAIRES DE L'AGENCE

(T.V.A. incluse)

"VENTES"

RÉMUNÉRATION

Pourcentage appliqué sur le montant de la transaction

MONTANT DE LA TRANSACTION	LOCAUX À USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL	LOCAUX À USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL	TERRAINS À BÂTIR	CESSIONS DE BAIL			
Jusqu'à 50 000 €	10 %	10 %	10 %	%	%	%	%
Jusqu'à 100 000 €	8 %	8 %	8 %	%	%	%	%
Jusqu'à 150 000 €	7 %	7 %	7 %	%	%	%	%
Jusqu'à 250 000 €	6 %	6 %	6 %	%	%	%	%
Jusqu'à 600 000 €	5 %	5 %	5 %	%	%	%	%
Jusqu'à 1 000 000 €	4 %	4 %	4 %	%	%	%	%
Jusqu'à 1 500 000 €	3 %	3 %	3 %	%	%	%	%
Jusqu'à 3 000 000 €	2 %	2 %	%	%	%	%	%
AVIS VALEUR: 200 € TTC	%	%	%	%	%	%	%

CHARGE DE LA RÉMUNÉRATION

VENDEUR

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-contre.